

**Commune de Saint Germain-du-Bois**  
**Séance du jeudi 28 octobre 2021 à 20 h 30**

Sont présents : Nadine ROBELIN, Jean-Claude VIEUX, Françoise MARIZY, Patrice CALVEZ, Aurélie SERVAN, Gaëtan MOISSON, Christiane ESTELA, Jean-Paul CAVARD, Florent CHAUX, Sylvie GAY, Catherine MARTIN, Pascale LAURAIN, Pascal PAGET, Catherine HUSSON, Christian BOSCH, Annick BONIN, Blandine GROS, BOURGUIGNON Rémi et Francis PILETTE.

Sont absents : Gaëtan MOISSON et Blandine GROS

Sont excusés : Gaëtan MOISSON

Pouvoir : Gaëtan MOISSON a donné procuration à Jean-Claude VIEUX.

Secrétaire de séance : Francis PILETTE

## **QUESTIONS A TRAITER**

---

Avant de solliciter l'approbation du compte-rendu du conseil municipal du 23 septembre 2021, Madame le Maire a fait part d'une erreur concernant la localisation d'un terrain estimé par le service des Domaines. Il s'agit d'un terrain implanté rue du Bois des Dames et non Place du Marché. Le reste du contenu du compte-rendu est approuvé.

### **Compte rendu des décisions prises dans le cadre des délégations consenties**

Vu l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales, Madame le Maire rappelle qu'elle est dans l'obligation de présenter les décisions prises en vertu des délégations consenties par les membres du conseil municipal. Elle rend compte des différentes décisions.

#### **Septembre 2021**

- 1) Devis validé le 21/09/2021 —BOIVIN TP – 71270 PIERRE DE BRESSE – Remise en état berges de la lagune – Montant TTC **9 600,00 €**.
- 2) Devis validé le 21/09/2021 – BOIVIN TP– 71270 PIERRE DE BRESSE – Carrefour de Balosle– Montant TTC **2 340,00 €**.
- 3) Devis validé le 21/09/2021 –BOIVIN TP – 71270 PIERRE DE BRESSE – Purge sur la chaussée – Montant TTC **1 248,00 €**.
- 4) Devis validé le 21/09/2021 –BOIVIN TP – 71270 PIERRE DE BRESSE – Fossés montant TTC : montants unitaires idem à ceux de l'année dernière.
- 5) Devis validé le 29/09/2021 — SOTREN – 21310 CHAMPAGNE SUR VINGEANNE – Entretien terrains de football – Montant TTC **8 155,68 €**.

- 6) Devis validé le 29/09/2021 — AQUATICO – 71260 SAINT ALBAIN – Fourniture et installation d'un adoucisseur pour le bâtiment périscolaire– Montant TTC **2 727,26 €**.

### **Octobre 2021**

- 1) Devis validé le 8/10/2021 — Espace bureau – 71100 CHALON SUR SAONE – Mobilier de bureau – Montant TTC **2 427,50 €**.

- 2) Assainissement devis validé le 8/10/2021 — SAUR – 92130 ISSY LES MOULINEAUX – Fourniture et pose de pièces électromécanique sur PR (Le Villey, route de Pierre et Impasse des jardins) – Montant TTC **1 343,05 €**.

- 3) Devis validé le 14/10/2021 — Signaux Girod – 71850 CHARNAY LES MACON – Panneaux de voirie – Montant TTC **720,95 €**.

- 4) Devis validé le 21/10/2021 — Hervé SERGENT paysagiste – 71330 SAINT GERMAIN DU BOIS – Réfection de clôture PR route de Pierre (dossier assurance) – Montant TTC **412,80 €**.

- 5) Devis validé le 21/10/2021 — Hubert JANNET – 71330 SAINT GERMAIN DU BOIS – Réfection PR route de Pierre (dossier assurance) – Montant TTC **4 955,40 €**.

### **Délibération n° 1**

**Opération de rénovation de la maison médicale :  
Réévaluation du montant  
Demandes de subventions.**

Madame le Maire rappelle qu'en date du 12 décembre 2019 il avait été décidé le lancement de la réhabilitation de la maison médicale.

Le montant total de l'opération avait été estimé à **176 503,52 € HT** par les services de l'ATD. Des subventions ont été sollicitées auprès de :

Département au titre de l'Appel à Projets 2020, **39 000 €** ont été accordés

L'État au titre de la DETR 2020, **52 951€** ont été accordés

La région au titre du soutien à la coordination en santé en proximité des territoires. La région ne financera pas.

Compte tenu de la crise sanitaire, il n'a pas été possible d'effectuer toutes les études techniques et relevés nécessaires par le cabinet de maîtrise d'œuvre en 2020. Le MAPA a été mis en ligne en juillet 2021, et compte tenu des offres remises nous avons été dans l'obligation de refaire une deuxième parution.

L'analyse définitive des offres confirme la tendance actuelle d'une augmentation très importante des prix des travaux du bâtiment puisque le montant total de l'opération est aujourd'hui chiffré à **240 341,94 € HT** soit **+ 36,17 %** de la première estimation.

Malgré cela Madame le Maire propose de continuer le projet. Elle propose également, au vu du contexte de la situation sanitaire, de solliciter des dotations complémentaires auprès du Département et de L'État.

Elle présente le nouveau plan de financement.

**Les membres du conseil sont d'accord pour continuer ce projet et autorisent Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette opération.**

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

## **Délibération n° 2**

### **Demande de subvention pour le projet de rénovation du bâtiment bibliothèque.**

Le bâtiment de la bibliothèque sis au 29 route de Sens, date de 1750.

Ce bâtiment accueille un public nombreux et de tous âges pour les activités lectures.

Des travaux de réhabilitation sont indispensables pour le maintenir hors d'air et hors d'eau (reprise de la toiture et changement d'huisseries).

Une estimation des travaux a été réalisée par le bureau d'études Gauthier de SAILLENARD.

Le montant de l'opération est estimé à **177 843 € HT**, soit **212 980 € TTC**.

Madame le Maire présente un plan de financement.

**Les membres du conseil approuvent ce projet de rénovation et autorisent Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette opération.**

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

## **Délibération n° 3**

### **Modification du tableau des effectifs au 1/11/2021**

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivités ou établissements sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Madame le Maire explique qu'il nous appartient de fixer l'effectif des emplois à temps complet et temps partiel nécessaires au bon fonctionnement des services.

Elle rappelle que Mme LEVRIER partira en retraite à la fin de l'année et qu'il conviendrait de modifier le tableau des effectifs aux fins de procéder à son remplacement.

Une annonce a été diffusée mise en ligne afin de recruter une secrétaire. Une personne, qui a le grade d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe, s'est présentée. Il est nécessaire de modifier le tableau des effectifs dans la mesure où nous ne disposons pas de poste de ce grade à ce jour.

Cette nouvelle employée arrivera le 1er décembre par voie de mutation.

Nous avons également des changements de grades pour divers agents.

(voir le tableau des effectifs).

**Les membres du conseil sont d'accord pour modifier le tableau des effectifs et autorisent Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à la création du poste nécessaire.**

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

## **Délibération n° 4**

### **Transfert au SYDESL de la compétence optionnelle de distribution et de fourniture de gaz.**

Madame le Maire explique qu'en 2007 le SYDESL a modifié ses statuts et exerce depuis le 1er janvier 2008, pour toutes les communes lui ayant transféré la compétence, la mission d'autorité organisatrice de distribution en gaz, que ce soit en gaz naturel ou tout autre gaz combustible.

Déjà la moitié des communes lui ont transféré la compétence (soit environ 120 sur 240)

Des nouvelles lois sont intervenues dans le domaine des énergies électriques et gazières notamment la loi NOME et la loi sur la TRANSITION ENERGETIQUE.

Avec ces lois les collectivités doivent remplir des obligations importantes.

Fin d'année 2017 le SYDESL a transmis un questionnaire aux communes desservies en gaz naturel ayant pour objectif de dresser un état des lieux de la compétence gaz qu'elles détiennent et les alerter sur les obligations responsabilités à remplir en tant qu'autorité concédante.

Le SYDESL a des agents habilités et assermentés pour accomplir cette mission à notre place. La commune transfère la compétence sans perdre le bénéfice de la RODP (redevance occupation domaine public).

Madame le Maire propose aux membres du conseil municipal de transférer cette compétence au SYDESL.

**Les membres du conseil sont d'accord pour transférer cette compétence au SYDESL.**

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

### **Délibération n° 5**

**Classement dans le domaine public communal voie et parking quartier scolaire et périscolaire.**

Madame le Maire explique que les parcelles communales cadastrées AE n°151-236 et 200 sont aujourd'hui existantes pour desservir les écoles.

Les futurs bâtiments cantine, RAM, micro crèche seront desservis par cette même voirie.

Il convient donc de classer ces parcelles (emprise voie et parking) dans le domaine public de la commune et non plus dans le domaine privé jusqu'à maintenant.

**Les membres du conseil sont d'accord pour cette modification parcellaire cadastrale.**

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

### **INFORMATIONS COMPTES RENDUS DIVERS** **INFORMATIONS DIVERSES**

Commission jeunesse réunion du 7 octobre 2021.

*Restaurant scolaire* : Le logiciel des inscriptions pour la cantine est plafonné à 110 enfants, il va être modifié pour atteindre 130 ou 140 enfants. Au mois de septembre 2021 1887 repas ont été servis.

*École immersive* : Un comité de pilotage a été mis en place et une convention va être signée en décembre avec le DASEN. Une assistante en anglais va venir 12 heures par semaine. Plusieurs éléments en rapport avec l'anglais sont à l'étude : frise, jeux, CD, jumelage avec une commune anglaise.

*Conseil jeune* : Un article sera inséré dans le prochain bulletin municipal. Projet de visite du conseil départemental.

Commission environnement réunion du 12 octobre 2021.

Plusieurs points ont été évoqués :

- Illuminations et décorations de Noël 2021
- Aménagement du hall de la mairie
- Visite du comité de fleurissement en juillet 2021
- travaux à prévoir notamment au niveau du massif de la cour de la mairie, sur la mise en place d'un verger conservatoire, sur l'entretien des boiseries de la ferme BACHELET, sur la remise en état des potelets en bois au skate parc et des arbres à replanter ou à remplacer.
- Proposition d'achats : poubelle de tri, panneau explicatif pour le respect de l'environnement, tables de pique-nique, bancs et décoration des boîtiers ENEDIS.

Commission finances et travaux réunion du 19 octobre 2021.

Cimetière : il a été évoqué le besoin d'y réaliser plusieurs travaux :

- la finition de la végétalisation fin juin 2022
- la mise en place d'un second columbarium de 56 places
- la création d'un parking d'une vingtaine d'emplacements vers le columbarium
- le remplacement de la haie route de Chalon par une clôture composée de panneaux.

Matériels :

Une ancienne saleuse est à vendre.

Trois devis ont été sollicités pour l'acquisition d'un broyeur. Devis en attente d'un test d'un broyeur.

Bâtiments :

La commission a validé les devis pour la maison médicale.

Pour les futurs bâtiments de la cantine, micro crèche et RAM, tous les devis n'ont pas été réceptionnés pour les branchements des réseaux humides.

La réfection du toit et des huisseries de la bibliothèque sont en attente de délibération et subventions.

Le poste de refoulement situé route de Pierre, détérioré suite à un accident va être remis en état. Une partie des travaux est prise en charge par l'assurance.

L'ATD a présenté le Bilan énergétique de la commune le 29 septembre 2021.

Comité de pilotage Préfiguration de l'école bilingue Claude Forêt SAINT GERMAIN DU BOIS du 17 septembre 2021.

Courrier du DDEN du 28 septembre 2021 sur la désignation de quatre membres pour participer aux visites d'écoles et divers conseils.

Le SYDESL a tenu son assemblée générale.

Les services du domaine ont donné leur avis sur la valeur vénale du bâtiment de la perception. Ils ont estimé ce bien à 146 000 €.

L'ECDAM (École cantonale pour le développement des activités musicales) a transmis un mail le 19 octobre 2021 pour rappeler ses activités et ses projets.

L'étang Titard sera pêché le 5 novembre 2021 de bonne heure le matin.

Madame UNTERMAIER souhaite venir voir le conseil municipal le 25 novembre 2021.

### **Remerciements :**

Remerciement suite au décès de M. Achille RABUT

Remerciement de M. CHAMOIS pour le busage de fossés.

La prochaine séance est fixée au jeudi 25 novembre 2021 à 20 h 30 (rencontre de Mme UNTERMAIER avec les élus à 19h00 ce même jour).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par Madame le Maire à 22 heures 20.